

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Afin de faciliter la publication de votre article, la rédaction vous remercie de lire attentivement les recommandations aux auteurs avant la mise en forme de votre travail.

La Revue Marocaine de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique est l'organe de la Société Marocaine de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique (S.M.A.C.O.T.)

Les manuscrits qui lui sont soumis ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure.

Les manuscrits doivent être adressés en 4 exemplaires imprimés ou dactylographiés en double interligne avec une marge de 6 centimètres au moins.

Le travail doit être adressé par voie postale normale (et non «Recommandée») avec le CD du texte réalisé sur Word à «La Revue Marocaine de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique-Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, 19, Rue Tarik Ibnou Ziad, Boite Postale 9154-Casablanca Mers Sultan». Il doit être accompagné d'une lettre d'envoi signée par tous les auteurs de l'article.

La publication de l'article sera décidée par le Comité de Rédaction après lecture et avis favorable de 2 membres du Comité de Lecture et éventuellement après l'avis d'un expert. Avant la décision du comité, la Revue n'est en aucun cas engagée vis-à-vis des manuscrits qui lui sont adressés et elle n'est pas tenue de les rendre à leurs auteurs.

I- Formes de la Publication

La Revue de Chirurgie Orthopédique offre les cadres suivants :

- 1- Le mémoire original : Il rapporte les résultats d'un travail de recherche expérimentale ou clinique susceptible d'apporter des notions nouvelles ou la confirmation utile de notions connues au regard des données déjà établies par des publications antérieures, Il faut adopter le plan IMRAD.
- 2- Le fait clinique : Il s'agit de l'observation d'un ou plusieurs cas rares dont l'originalité doit être démontrée par l'étude approfondie de la littérature. Il comporte l'exposé de la ou des observations et un commentaire en montrant l'intérêt et situant, le cas échéant, la ou les nouvelles observations par rapport aux cas antérieurement publiés.
- 3- La note de technique : Une technique ou une instrumentation nouvelle peuvent être présentées sous réserve qu'elles soient réellement nouvelles au vu des publications antérieures et que leur valeur puisse être appuyée par une expérience suffisante.
- 4- La mise au point : Il s'agit d'une revue générale portant sur un problème clinique, thérapeutique ou fondamental proposée soit à l'occasion d'un ou plusieurs cas observés, soit en raison de l'expérience ou de la compétence particulière de l'auteur dans le domaine.
- 5- La lettre à la rédaction : Elle vise à établir un dialogue entre les auteurs et les lecteurs de la revue; il s'agit des commentaires d'un lecteur portant sur un article publié qui seront assortis de la réponse de l'auteur; la lettre de la rédaction doit comporter au maximum 2 pages dactylographiées.

II- Conseils de Rédaction et de Présentation

- 1- Le style : Le passé (imparfait et passé défini) doit être employé pour exposer les faits qui ont été observés par l'auteur. Le présent est utilisé pour exposer, dans l'introduction et la discussion, les points établis par les publications antérieures.
- 2- Les descriptions anatomiques : doivent obéir à la nomenclature internationale (universelle).
- 3- Chiffres et statistiques : L'expression des résultats chiffrés (nombres, pourcentages, moyennes) et les tests statistiques utilisés doivent être adaptés à la taille et à la nature de l'échantillon étudié. Les tests statistiques utilisés doivent être indiqués.

4- Le titre : Il doit indiquer de manière précise et concise le fait principal développé. Il ne doit pas contenir des abréviations.

5- Le résumé : Il est destiné à informer rapidement le lecteur du contenu du travail ; il doit être présenté en 15 à 30 lignes dactylographiées.

6- L'abstract : Un abstract en anglais, de cinq cents mots au maximum, destiné à une diffusion internationale, doit être rédigé selon la structure de l'article.

7- Références :

a- Au chapitre références, la liste des auteurs cités doit être établie par ordre alphabétique et chaque référence numérotée.

b- Ne doivent être cités que des travaux publiés dans des ouvrages accessibles aux lecteurs, ce qui élimine toute référence à des communications orales, à des sites internet, à des comptes rendus de réunions qui n'ont pas été publiés dans des ouvrages diffusés en librairie ou dans des périodiques répertoriés par des index internationaux.

c- Les références issues des périodiques doivent être libellées dans un ordre constant: noms patronymiques de l'auteur et d'éventuels co-auteurs, suivis de l'initial des prénoms, du titre de l'article, du titre abrégé du périodique en respectant les normes internationales, de l'année de la publication, du tome du périodique, du numéro du périodique, et de la première et dernière page de l'article. Les références issues de livres doivent comporter, outre le nom de l'auteur, le nom de l'éditeur, la ville où il exerce son activité, la date de parution du livre et éventuellement les chapitres cités si l'ouvrage est une compilation de plusieurs auteurs.

8- Illustrations : Figures et tableaux sont compris dans le nombre total de pages souhaité. Les figures peuvent être des dessins au trait, des photographies ou des reproductions de radiographies. La présentation souhaitée pour ces 2 dernières est un tirage sur papier glacé de format 12x18. Les illustrations portant sur un même point doivent être présentées avec le même centrage et le même agrandissement. Les diapositives et les photos sur support numériques ne sont pas acceptées. Les figures doivent être numérotées dans l'ordre de leur succession en chiffres arabes. Les tableaux sont présentés sur une feuille séparée du texte, ils doivent être simples et compréhensibles sans l'aide du texte.

Pour les courtes séries de cas, des tableaux apportant les principaux items étudiés sont souhaitables pour l'information du lecteur. Les tableaux sont numérotés en chiffres romains.

Chaque figure ou tableau doit comporter le nom de l'auteur, le titre de l'article, l'orientation et le cadrage souhaités et leur numéro d'ordre dans l'article (au verso des épreuves sur papier). Chaque tableau doit comporter un titre et chaque figure doit comporter une légende. L'ensemble des légendes doit être dactylographié sur une feuille séparée.

9- Auteurs et provenance du travail : l'usage des banques de données rend inutile l'inscription de plus de six auteurs. Le nom et l'adresse de l'institution, de l'organisme ou de l'hôpital d'où provient le travail doivent être précisés.

L'adresse complète de l'auteur responsable doit figurer en première page.

III- Référencement : Mots clés

La diffusion du travail et sa citation ultérieure pour d'autres auteurs, sont fonction de la facilité à le retrouver dans les différentes banques de données. Le choix par l'auteur des mots clés les plus adaptés est donc essentiel et souhaité par la rédaction. Il est recommandé de choisir les mots clés du travail en se référant au medical and subject heading (MeSH).